

Se rendre sur **votre espace adhérent** sur le site de l'ANACOFI, puis sélectionner la rubrique « Renouvellement 2025 » :



Avant de remplir votre renouvellement 2025, l'accès aux paiements sera grisé. Vous devez donc compléter chaque partie :

Merci de blen vouloir répondre à notre que est facultatif mais nous aide à identifier qui sont nos membres Répondre au questionnaire	istionnaire. et les services dont ils ont besoin.		
Payer les frais de renouvellement des dossi Attention, tous les renouvellements non finalisés et donc non réglés ne s Vous avez jusqu'au 28/02/2025 pour nous transmettre tous vos Sans retour, nous procéderont aux radiations des entité Merci de votre compréhension	ers complets eront pas traités par nos services, documents et palements, s non renouvolées. Compléter les informations de vo	Atre société	
Attention, ceci est un exemple, votre espace adhérent reprendra bien toutes vos adhésions.		Drissier incomplet	A completer
	Complèter vos dossiers de renouvellement * Champs obligataires pour la validation complète de la fiche ANACOFI association mère Dossier incomplet Acomplèter		
	ANACOFI OF	Dussier incomplet	A completer +
	Compléter les informations des dirigeants Dossie incomplet		

Une fois tous vos dossiers renseignés, un bouton vert « COMPLET » s'affichera pour chaque rubrique « informations de votre société », « dossiers de renouvellement » et « informations des dirigeants » :

Compléter vos dossiers de renouvellement * Champs obligatoires pour la validation complète de la fiche			
ANACOFI association mère	Dossier complet	COMPLET +	
ANACOFI CIF	Dossier complet	COMPLET >	
ANACOFI COURTAGE	Dossier complet	COMPLET >	



Veillez à obligatoirement compléter cette partie :



Dossier incomplet

À compléter 🕨

Vous aurez par la suite accès aux paiements, le bouton s'affichera en vert. Afin de confirmer votre renouvellement, vous devrez obligatoirement cliquer sur le bouton « valider votre dossier » :

## Payer les frais de renouvellement des dossiers complets

Attention, tous les renouvellements non finalisés et donc non réglés ne seront pas traités par nos services. Vous avez jusqu'au 28/02/2025 pour nous transmettre tous vos documents et paiements. Sans retour, nous procéderons aux radiations des entités non renouvelées. Merci de votre compréhension

> ANACOFI Exonéré car membre Réseau ou Association Confédérée

Merci de cliquer obligatoirement sur le bouton "Valider votre dossier"

VALIDER VOTRE DOSSIER

Pour vos activités, vous aurez le choix entre **paiement par CB** ou par **virement bancaire via Virt**. Nous vous conseillons de <u>privilégier le paiement par CB</u>.

> Attention, si vous souhaitez régler par virement bancaire, merci de télécharger le RIB et de transmettre l'ordre de Virt sur renouvellement@anacofi.asso.fr.

